

Partis pris

Surprenantes les décisions prises lors du premier week-end de février: les partis radical et démocrate-chrétien se sont prononcés clairement en faveur de l'adhésion de la Suisse à l'ONU. Etonnement d'autant plus grand lorsque l'on sait que le groupe parlementaire radical s'y était opposé en décembre dernier et que certains milieux économiques étroitement liés aux partis bourgeois ont toujours été méfiants vis-à-vis de l'aventure ONU. Cependant, le score des délégués (117:78 chez les radicaux et 143:70 chez les démocrates-chrétiens) ne fut pas laissé au hasard. Au congrès du PDC, l'influence gouvernementale et le prestige personnel de MM. Egli et Furgler ont pesé dans la balance. Chez les radicaux, l'adversaire populiste Otto Fischer n'obtint pas de mandat alors que Fred Luchsinger, ancien rédacteur en chef de la Neue Zürcher Zeitung, présenta les perspectives des relations internationales de la Suisse: un passage en douceur de l'isolationnisme à une participation active.

Le «oui» de presque tous les partis suisses autorise l'espoir. Il faut pourtant se demander pourquoi le «non» des adversaires, dont le nombre n'a pas diminué selon les sondages, résiste à tous les arguments depuis quarante ans et se fonde toujours sur le seul motif: «Ne nous mêlons pas des affaires des autres.»

Dénué de toute idéologie, cet argument est révélateur d'une certaine rationalité, comparable à celle du boulanger de village. Afin de vendre ses petits pains aussi bien aux catholiques qu'aux protestants, il évite de prendre position sur des questions telles que la possibilité ou non pour les paysans de faire les foins le jour de la Fête-Dieu. Transposée dans le domaine politique, l'attitude honorable du boulanger permet de trancher un sujet inconnu par analogie à une logique individuelle qui a fait ses

preuves. De surcroît, elle ne risque pas d'entraver la vente de pain, du gros et qui rapporte.

C'est donc tout naturellement que l'Union centrale des associations patronales ou l'Union suisse des arts et métiers la reprennent à leur compte puisqu'elles ont à défendre, à court terme, les intérêts particuliers de leurs membres. Si l'intérêt collectif se composait purement et simplement de la somme des intérêts individuels, il faudrait éviter l'ONU, car l'obligation de prendre position pourrait entraver le commerce.

Contrairement au boulanger, ces groupes de pression veulent faire passer l'isolation et l'abstention non pour ce qu'elles sont — calculs d'entrepreneurs — mais pour de véritables vertus nationales. Cette idéologie, dont l'ambition est d'emballer les petits pains de chacun, nourrit un conservatisme ambiant fier d'être différent et de rester à part. Cependant, d'autres milieux économiques craignent les revers d'une telle attitude. Le vendeur, à défaut d'engagement dans la collectivité, peut passer à côté d'évolutions importantes du marché. Ainsi, le projet du Conseil fédéral, même s'il n'assure pas d'avantages immédiats, est une stratégie à long terme: participer pour promouvoir l'intérêt du pays dans la collectivité, s'engager pour ne pas s'exclure.

Faire comprendre et admettre ces arguments plus complexes est le rôle difficile des partis. Par leur «oui» à l'ONU, ils témoignent au niveau national d'une politique qui ne se limite pas à un calcul à court terme. Une démonstration de l'importance d'organisations capables, dans la démocratie, de formuler l'intérêt public plus globalement que ne peuvent le faire les groupes de pression.

Les institutions suisses n'offrent toutefois aucune influence privilégiée aux partis dans le processus de décision; l'expérience démontre que leurs mots d'ordre ne pèsent pas très lourds dans les scrutins. Le 16 mars nous dira si la Suisse entre à l'ONU mais sera aussi un enseignement sur l'influence relative de nos partis dans la définition de l'avenir des relations internationales de notre pays. W. L.

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 807 13 février 1986

Rédactrice responsable:
Francine Crettaz

Abonnement
pour une année: 60 francs,
jusqu'à fin 1986: 55 francs
Vingt-troisième année

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
Jean-Pierre Bossy
François Brutsch
Jean-Daniel Delley
Jean-Claude Favez
André Gavillet
Yvette Jaggi
Wolf Linder
Charles-F. Pochon
Victor Ruffy

Points de vue:
Jeanlouis Cornuz
Catherine Dubuis

807

Les pros anti-menace

En prenant son train dans l'aube mal lavée, chaque soldat suisse sait que son sacrifice a un sens. Equipée à domicile, habituée à sa place de mobilisation, la troupe entre en service rapidement. L'armée de milice serait donc au rendez-vous de l'agresseur, même matinal.

Hélas, tout cela n'est plus vrai. Le nouveau chef de l'état-major général, Eugen Luthy estime que la durée de la mobilisation ne correspond plus aux menaces d'intervention permanente. Il propose une solution dont la forme n'a d'ailleurs rien de révolutionnaire. La troupe — un bataillon mécanisé renforcé, soit un peu plus de mille hommes — hélicoptérée, serait composée de volontaires qui rempliraient leurs obligations militaires en un an de service continu. Elle pourrait faire face aussi bien à une attaque brusquée de parachutistes adverses qu'à une campagne terroriste dont le but serait de désorganiser la mobilisation de l'armée.

SOLUTION ANTICONSTITUTIONNELLE?

L'idée est dans l'air. A l'étranger, même les puissances atomiques ont senti le besoin de se doter d'une force armée de ce type, apte également à des actions extérieures en coup de poing. L'Autriche nous devance pour une fois dans le domaine militaire en mettant sur pied une division renforcée de grenadiers blindés. Depuis quelques mois, plusieurs porte-parole militaires mettent en doute la possibilité pour notre pays de répondre à temps à toutes les menaces et d'utiliser avec compétence les armes sophistiquées, par la seule vertu de l'armée de milice. Ne sommes-nous pas condamnés à mettre sur pied, d'une façon ou d'une autre, une troupe professionnelle? Le Département militaire ne tient-il pas déjà compte des dangers, notam-

ment du terrorisme, en organisant l'échelonnement des cours de répétition de telle sorte qu'au moins un régiment de combat en service soit à disposition en permanence durant l'année?

Le débat est ouvert, même s'il se cantonne presque exclusivement, pour l'instant, à la Suisse alémanique. Les adversaires de toute atteinte au principe de milice évoquent l'article 13 de la Constitution fédérale. En effet, ni la Confédération, ni les cantons ne peuvent entretenir de troupe permanente composée de plus de 300 hommes. Mais le projet Luthy est-il celui d'une troupe permanente, au sens où l'entendaient les constituants de 1848/74? Assurément pas si l'on en croit les juristes de la couronne. Depuis 1939, n'existe-t-il pas une escadre aérienne de surveillance et, depuis 1941, un corps de gardes de forteresse? Le système de surveillance et d'intervention aérienne «Florida» n'est pas aux mains de la milice non plus.

DÉBAT SANS CAMOUFLAGE

Mais avant l'échange d'arguments juridiques, il faut se poser la question du sens même du projet, soit le but poursuivi.

Le bataillon mécanisé rapide doit-il protéger la mobilisation de l'armée, des «gros» comme on dit lorsqu'on se penche sur les cartes d'état-major avec compétence? Dans ce cas, cette force paraît bien insuffisante s'il s'agit de tenir en échec un adversaire — les forces du Pacte de Varsovie — qui ne s'en prendrait pas à un point de notre territoire, mais à une multitude. Ceci dans le cadre d'une guerre générale, car l'hypothèse d'une attaque contre la seule Helvétie neutre paraît bien improbable. Mais on veut peut-être lui confier des missions de commandos préventives, à l'extérieur du territoire, dans la phase de protection de la neutralité déjà. Si telle est l'idée, alors le projet doit être combattu avec la dernière énergie: il remet en question la définition étroite et précise de la défense de notre neutralité qui doit, sauf dans le cas d'un conflit, se

borner aux frontières du territoire. Ce principe politique doit subordonner tout point de vue stratégique, toute considération technologique ou toute envie héroïque.

Enfin, si le projet Luthy doit servir de substitut à la police fédérale de sécurité que le peuple a refusée en 1978 par 56% des votants, il faut alors aussi que cela soit dit. En refusant à l'Etat le renforcement des moyens policiers, les électeurs ont fait un choix politique clair. Ils n'ont été convaincus ni par la menace du terrorisme, ni par les arguments d'efficacité. Indirectement ou non, ils ont exprimé leur confiance à la démocratie et aux institutions existantes. Sur un sujet aussi capital, il ne peut y avoir de faux-fuyants. Le choix doit rester clair.

Il est difficile de dire dès maintenant si les projections que font les militaires d'une crise internationale et si leur estimation des menaces sont pertinentes. La solution proposée doit en tout cas faire l'objet d'un large débat. Au cours duquel ses inconvénients politiques seront mis en balance avec les avantages techniques attendus. Le moins que l'on puisse dire c'est que le projet Luthy, à ce stade, apparaît trop habile pour être accepté tel quel et il convient que les buts visés soient annoncés clairement.

MOINS D'ÉTAT

Poubelles (ir)responsables

Moins d'Etat, plus de responsabilité! Le slogan est bien dans l'air du temps. Mais ceux qui le brandissent à tous vents ont souvent peine à rester cohérents. Ainsi la conseillère nationale Vreni Spoerry, représentante de la droite zurichoise pure et dure qui, par voie de motion, prie le Conseil fédéral de faire en sorte qu'au plus tard dans un an et demi des dépôts et des

Eviter la colonisation

Etes-vous pour ou contre une participation de la Suisse au sommet des chefs d'Etat et de gouvernements francophones à Paris?

Voilà bien la forme de question garantissant à coup sûr la formation de deux camps sans qu'il soit nécessaire de préciser aux personnes interrogées l'objet de la réunion. Car finalement combien sont ceux qui connaissent les raisons de telles retrouvailles? Jusqu'à plus ample informé, la langue française ne peut prétendre être le seul dénominateur commun ni l'instrument opérationnel exclusif permettant d'analyser l'endettement mondial, le surarmement ou la défense des droits de l'homme. Croire, dans ces conditions, que la Suisse peut être amenée à prendre des engagements contraires à son statut de neutralité n'est pas très plausible et voir le Conseil fédéral se retrancher derrière des pratiques souvent transgressées parce que dépassées tient un peu de la provocation à l'endroit des Romands (DP 805).

En optant pour la semi-audace — l'envoi d'un observateur — le Conseil fédéral risque au moins

installations d'incinération pour déchets spéciaux (lisez «hautement toxiques») soient mis à disposition. Cette intervention n'est pas sans rapport avec la fermeture de la décharge de Kölliken qui présentait des dangers pour la région. Lorsque la collectivité cherche à régler la fabrication et l'usage de produits dangereux, les milieux industriels cherchent par tous les moyens et parviennent généralement à affaiblir les prescriptions qui leur sont destinées. Mais confrontés à l'élimination de leurs déchets, ils s'empressent d'appeler l'Etat à leur secours.

de s'apercevoir, sur la base des comptes rendus qui lui seront faits, qu'un des problèmes-clés abordés à Paris concerne bien l'avenir du français, de la culture qu'il véhicule, et qu'il touche finalement peut-être aussi les deux autres langues et cultures nationales.

En fait, l'un des thèmes cruciaux à l'ordre du jour, si l'on en croit le *Monde diplomatique* du mois de décembre 1985, porte sur les industries de la langue et le risque du «tout anglais».

L'incontestable avance des Américains et des Japonais dans l'informatique fait qu'elle est conçue par et exclusivement pour des anglophones. A ceux qui parlent un autre idiome de s'adapter. C'est ainsi que depuis une vingtaine d'années chercheurs, techniciens et hommes d'affaires se sont progressivement mis à apprendre et comprendre les langages importés indispensables au fonctionnement des ordinateurs sans toutefois que n'éclate au grand jour cette colonisation culturelle.

Il fallut attendre la diffusion des logiciels de traitement de texte, dont les transformations exigées par les particularités du français demandèrent plusieurs années et de gros investissements, pour en prendre vraiment conscience.

Aujourd'hui nous nous trouvons à la veille de la phase la plus spectaculaire de l'évolution de l'informatique: celle qui va la populariser dans la mesure où tout un chacun pourra s'adresser à l'instrument, converser avec lui dans un langage proche du langage naturel, sans devoir recourir au clavier, ni à l'écran. Développement logique, cette «super-animation» de la machine n'en requiert pas moins des investissements financiers, scientifiques et techniques gigantesques, sans oublier bien sûr que l'automate ne fonctionne que lorsqu'on lui parle en anglais.

Comment prendre désormais en charge la traduction de ces logiciels?

Description systématique des langues, établisse-

ment de correspondances entre elles, repérage des sous-entendus, détection des accents liés à l'origine du locuteur posent des problèmes hypercomplexes qui mobiliseront informaticiens et linguistes dans des programmes d'envergure et très coûteux.

Renoncer à envisager une telle démarche pour le français risquerait de le condamner à terme: «Les langues qui ne s'industrialiseront pas cesseront, un jour, d'être véhiculaires, même chez ceux qui les parlent, tant sera forte, dans la communication scientifique, industrielle et commerciale, la pression des machines capables de manipuler la langue de leur concepteur, à défaut de celle de leur utilisateur. On le voit, les industries de la langue en gestation posent aux pouvoirs publics des Etats non anglophones une question très simple: sont-ils, oui ou non, décidés à payer le prix de la survie de leur identité linguistique et, en premier lieu, à financer les recherches, fatalement de longue durée, nécessaires à la «mise à plat» de leur langue écrite ou parlée?»¹.

On sera reconnaissant à la France d'avoir saisi l'importance de ces enjeux imminents et d'avoir convié la première les pays francophones pour en parler. En y réfléchissant, on s'aperçoit que notre pays n'y est aucunement de trop; la matière des discussions pourrait le concerner plutôt trois fois qu'une.

V. R.

¹ «Le risque de «tout-anglais» — Industries de la langue et identité nationale», Bernard Cassen, *Le Monde diplomatique*, décembre 1985.

«TOÛT-ANGLAIS», REALLY?

Le programme des télévisions francophones TV5 (France, Belgique, Suisse et Canada), transmis par satellite, présente ses émissions avec des sous-titres introductifs en anglais.

Composition de train

Cette fois, le train est en marche (impossible d'échapper à ces métaphores faciles). Le 16 décembre 1985, Furgler, président de la Confédération, a signé rapport et message, aujourd'hui publiés. Ça roule donc. Prochain arrêt: le Parlement.

L'importance du projet se mesure en francs. On n'améliore pas les prestations des transports publics sans investir. La proposition est donc de large vue. Jugez! Investissements des Chemins de fer fédéraux 5,1 milliards. Matériel roulant 1,3 milliard. Chemins de fer privés, y compris le tunnel de la Vereina, reliant la Basse-Engadine, 2 milliards (estimation). En tout et d'ici l'an 2000, 8,5 milliards.

Quant à l'exploitation, elle exigera 1200 personnes supplémentaires. Le Parlement n'échappera donc pas à une prise de responsabilité.

RAILISSIME

On le sait, Rail 2000 renonce à la création de lignes à grande vitesse dont il était question dans les années septante. En revanche la conception pousse et prolonge le modèle d'horaire cadencé introduit en 1982. Dans cet esprit, les ingénieurs du trafic désirent ramener à une heure la durée des déplacements entre les gares de jonction; par exemple entre Lausanne et Berne, Berne et Zurich, la durée optimale serait de 55 minutes d'où la nécessité de construire des fragments de nouvelle ligne (vitesse 200 km/h). Pour la Suisse romande, il s'agirait du tronçon Vauderens - Villars-sur-Glâne (à l'entrée de la ville de Fribourg), 27 km. Gain 9 minutes. Coût 300 millions.

L'ensemble des lignes nouvelles (quatre tronçons) représente 2,4 milliards. Un arrêté, soumis à référendum, en fixe la forme. La décision sera acquise

une fois pour toute, le Conseil fédéral ayant compétence d'approuver les étapes et de déterminer leur calendrier.

En même temps, les lignes existantes seront améliorées notamment par des doublages de voie. Il en coûtera 2700 millions. Certes les CFF sont autorisés à prendre des engagements financiers pour 5,1 milliards, mais la réalisation de tout ce qui n'est pas lignes nouvelles sera l'objet d'une planification pluri-annuelle «soumise à l'attention» des Chambres et passera par le filtre du budget annuel.

Le réseau étant ainsi amélioré, il sera possible de densifier le trafic: trains intercitys circulant à la cadence de 30 minutes, nouvelles liaisons directes sans changement de train, intensification des densités régionales. Le programme sur ce dernier point est ambitieux. Qu'on se reporte à l'illustration qu'en donne le message!

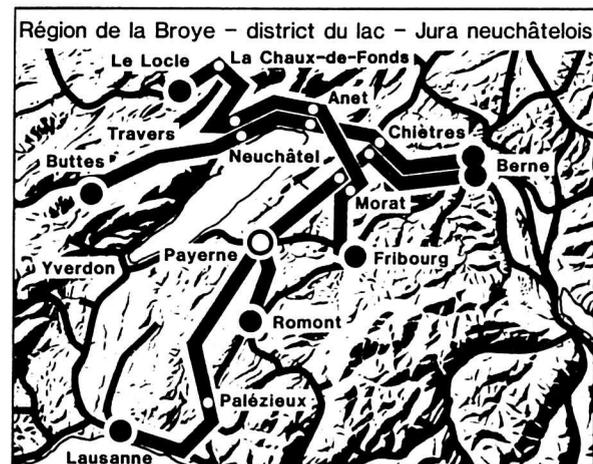
PREMIERS JALONS POUR UN DÉBAT

La conception de Rail 2000 est de juste visée. Raisonnable d'abandonner les trains à grande vitesse qui, pour un gain de temps limité, de Genève à Zurich, auraient accentué et consacré la centralisation économique suisse; raisonnable encore de renoncer à limiter l'effort des CFF aux grandes lignes intercitys, en rejetant les lignes secondaires et leur déficit à la charge des cantons. Les CFF et le Conseil fédéral ont choisi la décentralisation; on aurait envie de dire bravo.

Si le choix de la conception est raisonnable, il est aussi politiquement habile. La décentralisation fait que chaque région est gagnante. L'addition des améliorations devrait correspondre à une addition de voix parlementaires, c'est-à-dire, comme tout le pays est concerné, à une large majorité.

Mais il est à craindre que la décentralisation ferroviaire qui va à contre-courant de la demande du moment, puisqu'on intensifiera l'offre, même dans les zones de plus faible densité, ne se limite à

Exemple d'améliorations de l'offre en trafic régional:



Objectifs de RAIL 2000

Mesures envisagées

1	2	3	4	Lausanne - Payerne - Chiètres
•				arrêts moins nombreux entre Lausanne et Palézieux
	•			à Payerne, bonnes correspondances pour toutes les directions
		•		pendant la journée un train par heure
		•		nouvelle relation directe Lausanne-Payerne-Morat-Chiètres-Berne, répondant aux besoins du marché
1	2	3	4	Buttes - Travers - Neuchâtel - Berne
	•			relation directe Buttes-Travers-Berne, sans changement de train à Neuchâtel
		•		pendant la journée un train par jour
	•		•	bonne correspondance à Neuchâtel entre les trains directs d'Yverdon et pour Berne
1	2	3	4	Fribourg - Morat - Neuchâtel - La Chaux-de-Fonds - Le Locle
	•			relation directe Fribourg-Morat-Anet-Neuchâtel
		•		création d'une nouvelle relation directe Fribourg-Le Locle
		•		bonnes correspondances à Morat chaque heure, entre les trains en provenance de Fribourg et ceux pour Chiètres
1	2	3	4	Payerne - Romont
•		•		à Payerne et à Romont, bonnes correspondances entre les cars PTT et les trains
	•			en cas de demande suffisante, augmentation du nombre des relations directes

1 plus rapide 2 plus fréquent 3 plus direct 4 bonnes correspondances

Toutes les régions tirent avantage du projet RAIL 2000. Aux points de jonction où les trains IC et directs se regroupent, les trains régionaux sont au rendez-vous pour assurer la liaison entre le trafic à courte et à grande distances. De nouvelles liaisons directes, souvent formées avec la collaboration des chemins de fer privés, devraient rendre les plus grands services aux navetteurs et aux excursionnistes.

Extrait de la Feuille fédérale n° 4, volume I, 4 février 1986, p. 256.

des oppositions en cours d'exécution de Rail 2000, au nom de l'orthodoxie financière.

Les lignes nouvelles qui font l'objet d'une décision unique concernent d'abord la région la plus industrialisée et économiquement la plus forte: Bâle - Olten; Berne - Olten; Zurich (aéroport) - Winterthur.

Les troisièmes voies envisagées sur les lignes existantes sont tout aussi significatives: Wankdorf (Berne) - Ostermundigen; Bâle - Muttenz; Zurich - Oerlikon; Zurich - Thalwil. Et même quatre voies entre Olten - Lenzbourg - Zurich.

D'une part, les travaux des nouvelles lignes seront assurés par une seule décision; d'autre part les améliorations se feront d'abord sur les tronçons les plus chargés. Il faudra rentabiliser tout cela. Et quand viendra l'heure des comptes, il est à craindre que les liaisons type Lausanne - Chiètres - Berne ou Fribourg - Le Locle ne soient sacrifiées au nom des indispensables économies et des lois du marché.

Il ne s'agit pas en le disant d'opposer de manière simpliste la Suisse romande à la Suisse alémanique, mais d'être sans trop d'illusions sur la générosité tous azimuts de Rail 2000.

Or, une des faiblesses du rapport Rail 2000, c'est qu'il néglige totalement les liaisons internationales. Celles qui intéressent la Suisse romande en direction de la France et de l'Italie ne seront pas améliorées sans initiative diplomatique et financière de la Suisse. C'est aussi important que l'amélioration (problématique) de la cadence entre Payerne et Romont.

La seule décision de portée internationale est la volonté répétée de donner à la ligne Bâle - Olten - Berne - Brigue, intégralement alémanique, la valeur d'un double du Gothard.

Rail 2000, bon travail. Mais la Suisse romande devrait obtenir de solides garanties, si elle ne veut être marginalisée. Pour nous le débat ne fait que commencer.

A. G.

ZURICH

Un effritement programmé

Les édiles des 171 communes zurichoises seront renouvelés cette année. Pour les quelques dizaines de communes dont nous connaissons déjà les résultats, on constate un effritement modéré des grands partis, une avance marquée des «Verts», une présence encore timide de l'Action nationale et des scores spectaculaires de groupes de jeunes créés récemment.

A Uster, le Groupement social-démocrate, qui s'était séparé du Parti socialiste il y a quatre ans, disparaît de la Municipalité. Le socialiste porté sur la liste «officielle» avait subi des attaques violentes pour son engagement en faveur de l'initiative «Pour une Suisse sans armée». Une prise de position qui semble n'avoir pas effrayé ses électeurs. Mais en définitive la position de la gauche s'est affaiblie. En ville de Zurich, les élections du 2 mars — 9 sièges pour la Municipalité, 125 pour le Conseil communal — nous réserveront sans doute quelques surprises. Ainsi, au Législatif, l'Action nationale et les Verts, mais aussi, peut-être, le Parti

Conseil communal (Gemeinderat) de la Ville de Zurich: 125 sièges, 12 arrondissements, 2 élus pour le plus petit arrondissement (ZH 1) et 18 élus pour le plus grand (ZH 11); 139 listes. Situation extrême: 11 listes avec 22 candidats pour les deux sièges de Zurich 1 (centre ville).

socialiste pourraient progresser. A signaler une alliance, sous le nom de «Widerstand» (Résistance), de candidats du Parti du travail (pour la première fois depuis quarante ans sans liste propre), du PSO et de représentants de groupes de citoyens en mouvement. En tout seize partis et

groupements ont présenté des listes. Dix sont présents dans les douze arrondissements et neuf ont une représentation zurichoise au Conseil national. Dans neuf arrondissements un nouveau parti voit le jour, le Parti humaniste dont nous avons déjà signalé l'existence (DP 797). Il semble s'agir d'un groupement à caractère international. La majorité bourgeoise ne paraît pas devoir se renforcer. La présence de la candidature libre d'un maître ramoneur, radical dissident, soutenu par des commerçants et des artisans, pourrait gêner la confirmation de la majorité conquise il y a quatre ans. Les édiles zurichois n'auront pas la tâche facile au cours de la prochaine législature. De 1962 à aujourd'hui, Zurich a perdu 80 000 habitants et en compte actuellement 360 000. Il y a bien encore 300 000 emplois, mais pour combien de temps?

OBWALD/NIDWALD

Renouveau printanier

Elections cantonales à Obwald et Nidwald ce printemps.

A Obwald, elles se dérouleront pour la première fois selon le système de répartition proportionnelle des sièges. Peu de surprises à attendre pourtant puisqu'il n'y a ni parti socialiste, ni autre opposition organisée. Seuls quelques groupements à tendance écologiste pourraient tenter leur chance.

Bockshorn, magazine non conformiste de Nidwald, évalue les chances des partis dans une fourchette allant du maintien du statu quo à une victoire de l'opposition (parti socialiste et «Nidwald démocratique») qui gagnerait cinq sièges au détriment du PDC; le parti radical conserverait ses mandats. Ce changement aurait pour conséquence de réduire considérablement la majorité absolue actuelle du PDC.

ENTENDU

A partir d'un «postulat-gag»

Ndlr: *Intéressant «Bloc-notes économique» diffusé vendredi 7 février sur les ondes de «La Première», Radio suisse romande. Avec l'accord de son auteur, Albert Tille, nous en reproduisons le contenu.*

Il faut éliminer du calcul de l'indice des prix le secteur des boissons et tabac, du chauffage et éclairage, des transports individuels et des vacances.

Cette surprenante proposition a germé dans l'esprit du conseiller national Fritz Meier, de l'Action nationale, sous la forme d'un postulat. Et, décision tout aussi surprenante, le Conseil fédéral se déclare prêt à accepter ledit postulat.

Fritz Meier veut ainsi encourager les citoyens à se détourner des consommations «impures», qui sont nuisibles à leur santé ou qui menacent l'environnement. Si l'on peut tomber d'accord avec notre parlementaire pour constater que le tabac et l'alcool sont nuisibles à notre santé, on divergera d'emblée sur la nocivité des boissons non alcooliques. Et l'on pourrait certainement trouver, n'en déplaise à Fritz Meier, des vacances qui ne sont ni polluantes, ni nuisibles à notre santé.

Derrière ce «postulat-gag» on voit cependant poindre deux idées qui resurgissent très fréquemment dans les débats de politique économique.

La première idée veut que l'Etat, au nom d'une certaine morale ou de certains objectifs politiques, influence la consommation des individus. Ce principe a triomphé avec l'impôt sur le tabac et celui sur les boissons alcooliques.

Il est en soi tout à fait raisonnable, mais il faut bien sûr le manier avec prudence et en connaissance de cause. Avec une notion extensive de la santé des

gens on pourrait être amené à pénaliser la viande pour suivre les végétariens, les légumes par peur des pesticides, le sucre à cause des caries, le beurre par crainte du cholestérol et, pour finir — pour quoi pas? — un raton laveur.

La deuxième idée contenue dans ce postulat-gag consiste à faire jouer à l'indice des prix le rôle de la bonne à tout faire de notre économie. En agissant sur l'indice, on touche les salaires par le biais de l'indexation. Nous avons assisté à de pareilles offensives au plus fort de la hausse des prix pétroliers. A l'époque, de beaux esprits, par ailleurs hos-

HUMEUR

Quand l'entreprise va

L'Université de Lausanne organise, comme chaque hiver depuis quelques années, un cours général public à l'Aula du Palais de Rumine. Cet hiver, l'intitulé en est: Sciences et racisme. Succédant à ses collègues de lettres, médecine et théologie, c'était, il y a dix jours, le tour d'un professeur à l'Ecole des Hautes études commerciales. Son exposé s'intitulait «Racisme et entreprise».

Après quelques banalités sur le racisme que chacun porte en soi, et la projection d'un film sur la présence et l'intégration des Turcs dans le Petit-Bâle (où est le sujet?), le public apprend tout à trac que l'objet maintenant étudié est le cas d'une filiale d'une multinationale en Afrique du Sud. On se rapproche du sujet. Se développe alors un discours lénifiant sur les efforts (certes réels, je n'en disconviens pas) faits par l'«entreprise» (ce mot semble faire couler du miel dans la bouche de l'orateur) pour intégrer son personnel noir. Exemple: cinq stagiaires noirs engagés pour être formés comme comptables (cinq... sur combien d'employés? Nous ne le saurons pas). Mais voilà que la malheureuse «entreprise» se trouve en butte aux pressions

tiles à l'intervention de l'Etat, se seraient accommodés d'une manipulation de l'indice pour contenir artificiellement une inflation qui nous échappait.

On voit clairement aujourd'hui, alors que l'essence et le mazout tirent les prix vers le bas, la sottise que représenterait un tripatouillage de l'indice.

La Commission de statistique sociale, qui est justement au travail pour réviser l'indice, recevra le postulat Meier pour examen. Elle le jettera sans doute à la corbeille. Mais le gouvernement aurait bien pu faire la besogne lui-même. **Albert Tille**

de l'environnement raciste, alors qu'elle est tout bonnement en train d'amener Botha à éliminer l'apartheid! Et, nouvelle preuve d'incompréhension, du monde cette fois-ci, l'«entreprise» est soumise à des pressions, on parle de désinvestir en Afrique du Sud! N'exagérons pas la puissance de l'«entreprise», poursuit l'orateur, décidément inspiré; les pressions qu'elle subit sont disproportionnées à son pouvoir, qui est modeste (ô Sandoz, ô Nestlé). Et de conclure qu'il n'y a pas plus antiraciste que l'«entreprise».

Le public, sonné, ne pipe pas mot. Alors une voix s'élève: «C'est scandaleux de tenir un tel discours au sein de l'Université. Vous n'avez pas parlé de la misère, des conditions de travail des Noirs, vous faites de la désinformation, lisez le Club de Rome...» Soulagée que quelqu'un réagisse enfin, je sors de la salle à la poursuite du scandalisé, que je ne retrouverai pas, fuyant la honte de mon propre silence.

Catherine Dubuis

LES ÉTAPES DE LA FRAPPE

Dans l'impossibilité de frapper des pièces d'or pour nos menus achats, la Monnaie fédérale a frappé l'an passé des «Piaget d'or» pour une entreprise genevoise.

Flammes émouvantes

Achat, à la fin de l'année dernière, d'une boîte d'allumettes, vendue au bénéfice de je ne sais quelle œuvre, décorée d'une cathédrale de Lausanne — apparemment à l'aquarelle. On se dit: «C'est mignon...» Et puis, un autre jour, on voit une autre boîte d'allumettes, décorée de la même façon, sauf que cette fois, c'est l'église de Saint-Sulpice. On se dit: «Tout de même, c'est pas mal... Comment font-ils pour...?»

Et puis, un autre jour encore, on se rend à l'Hôpital de Morges, voir un malade, et dans le corridor — il y a régulièrement des expositions, à l'Hôpital de Morges, et souvent de très bonnes expositions, c'est là que j'ai découvert entre autres le photogra-

phe Bersier et la peinture d'Alphonse Layaz — on aperçoit dix petites aquarelles, vingt, cinquante, cent, *quatre cent cinquante* petites aquarelles — toutes les églises de ce canton, sans préjudice du château de Chillon, de celui d'Aubonne, etc. On reste stupéfait devant tant de richesses, tant de monuments devant lesquels on avait passé sans les remarquer. On reste stupéfait, et je dirais, profondément ému devant le témoignage discret de tant d'amour.

L'auteur: le pasteur Daniel Pache. L'œuvre: le Centre social protestant, qu'animent par ailleurs le photographe Imsand et le poète Emile Gardaz.

... Puisque j'en suis à parler de la *richesse* intellectuelle et artistique de ce pays, et puisque ces derniers temps, j'ai mentionné une ou deux fois le camarade Cherpillod:

Ce n'est pas par hasard qu'il a préfacé le livre d'une jeune romancière de chez nous: *La petite*

Monnaie des Jours, de Janine Massard, dont les précédents livres, *Christine au dévaloir* et *L'avenir n'est pas pour demain* n'avaient pas passé inaperçus.

«Récit» s'intitule *La petite Monnaie des Jours*. Récit d'une enfance, quelque part sur la Côte, qui me fait penser à tel livre d'Anne Cuneo ou à cette admirable *Pérégrine* de Mireille Küttel, dont j'ai eu également l'occasion de parler ici. Une génération, à peu près, sépare les trois écrivains, mais le contexte reste le même: celui d'un milieu modeste et plus que modeste, quand bien même l'époque se dirige vers la prospérité. Et c'est-à-dire l'humiliation (*Humiliés et Offensés*, de Dostoïewski), qui accompagne presque nécessairement pareilles destinées, et quand bien même il y a des braves gens pour qui la charité n'est pas un vain mot.

«Je le proclame urbi et orbi: le rôle à mon sens de l'assembleur de mots requiert la critique impitoyable des mœurs de son époque. Janine Massard a plutôt la dent dure: je l'en félicite», écrit Cherpillod.

Tellement dure? L'humour, cependant, vient adoucir le trait. Par exemple, cette conversation de trois bonnes âmes, que l'héroïne a surnommées «les Trois Parques»:

«Mais alors, voyez-vous, on les a vus, oui, c'est le père G., le garde-côte qui les a surpris, eux, dans un bateau, lui au large, oui, elle, la femme du gendarme! C'est-y pas honteux! Et les trois petiots... mon Dieu-euh, pauvres âmes va! Après ça, il va devoir la quitter s'il veut rester dans la gendarmerie. Avec qui? avec le fils au syndic. Belle moralité! Et le fils au commissaire de police qui a fait un enfant à une fille de par Tartegnin! Et son frère qui divorce. Et l'autre jour, en allant chercher ses œufs, Andrée qui voit sortir du poulailler d'à côté la nouvelle institutrice avec le monteur électricien. Faut pas dire qu'ils faisaient une visite instructive...»

Lisez *La petite Monnaie des Jours* — en 140 pages, c'est un grand livre.

J. C.

PIONNIERS

Un autre rapport à l'argent

Première lettre d'information en français émanant de la Banque communautaire libre (BCL, DP 796, adresse utile: Hauptstrasse 20, Postfach 39, 4143 Dornach 2) créée en juin 1984. Elle présente les modèles financiers proposés. L'essentiel, en résumé:

Communautés de cautionnement

Un certain nombre de personnes cautionnent chacune un petit montant. Une formule qui permet d'accorder des crédits plus ou moins importants. Des écoles Rudolf Steiner, des médecins anthroposophes, des coopératives, etc., ont déjà bénéficié de ces crédits.

Communautés d'emprunt et de don

Un groupe de dix personnes au moins se réunissent pour soutenir un projet déterminé. La communauté, constituée en société simple sur la base d'un contrat type, emprunte auprès de la banque; chaque membre s'engage à rembourser 2000 francs ou plus, intérêts compris, dans un délai fixé. La somme empruntée est remise, comme don, à l'organisation bénéficiaire. De telles communautés ont été constituées en faveur d'écoles Steiner.

Conseils à l'innovation

Par exemple, aide à un inventeur pour commercialiser son invention: établissement d'un plan financier, organisation de la comptabilité, recherche de partenaires associés,... En bref, permettre la réalisation d'une idée.

PS. la lettre que nous mentionnons nous a été transmise par un lecteur qui soutient la BCL. Qui nous signalera d'autres tentatives pour instaurer en Suisse une relation plus humaine avec l'argent?

Investissement rentable

Lors d'une récente table ronde tenue à Zurich, des représentants des industries pétrolière, gazière et électrique ont vanté leurs agents énergétiques respectifs du point de vue économique, écologique et de la sécurité de l'approvisionnement.

A la clé un enjeu qui se chiffre en milliards de francs pour les distributeurs: les gaziers et les électriciens espèrent continuer d'accroître leur part du marché et les pétroliers cherchent à stabiliser la leur après la chute consécutive à la crise d'approvisionnement de 1973 et à la flambée des prix du pétrole.

A cette table ronde organisée par une association pour les économies d'énergie (!), personne pour mettre en valeur ce qui reste précisément la principale ressource énergétique, les économies. Un paradoxe qui illustre parfaitement l'état d'esprit de l'heure, conforté par l'impressionnante évolution à la baisse du prix du pétrole.

Le choc pétrolier des années septante avait créé une situation psychologique optimale pour l'acceptation de mesures favorables aux économies. Mais, de conception globale en tergiversations — les autorités ont toujours pensé plus en termes de substitution que d'économie — la motivation est tombée et si, pour quelques années, la consommation énergétique globale a baissé, c'est plus à cause de la conjoncture économique défavorable que par souci d'économie.

Or, à terme, la minimisation de la consommation est une exigence à laquelle on ne pourra se soustraire, pour des raisons qui relèvent aussi bien des coûts (la baisse du mazout et de l'essence ne peut être que temporaire, le prix de l'électricité va augmenter de manière importante), de la protection de l'environnement que de l'épuisement des ressource-

ces. Plus on tarde à agir et plus la reconversion sera douloureuse, parce que brutale.

Les économies d'énergie dépendent certes du comportement des individus, mais aussi de systèmes énergétiques plus rationnels. Développer et introduire ces nouveaux systèmes coûte de l'argent. Et, avec la baisse du prix du pétrole et les tarifs de dumping pratiqués par les électriciens (DP 793 «La volonté de pouvoir») les gains financiers qu'on peut attendre d'une réduction de la consommation deviennent moins intéressants: l'amortissement des dépenses engagées court sur une période plus longue. D'où l'urgente nécessité de réagir à cette baisse par une taxe — par exemple une taxe variable qui maintiendrait le prix du carburant et du combustible au niveau de la fin 1985 — affectée exclusivement à des mesures d'économie d'énergie. D'un point de vue économique, il ne s'agit pas d'une ponction fiscale supplémentaire de la part de l'Etat mais d'une dépense d'investissement qui coûte maintenant pour rapporter demain.

ECHOS DES MÉDIAS

Azione diretta, périodique anarchiste tessinois, paraît toujours mais à intervalles irréguliers. Il vient de diffuser son numéro 89, janvier-février 1986.

* * *

Dans le demi-canton d'Obwald était né il y a peu un mensuel indépendant, *Thema*. Faute de lecteurs (il en aurait fallu 1000) et de collaborateurs (ils craignaient de s'exposer), le magazine a déjà cessé de paraître à la fin de l'année dernière.

* * *

Une majorité socialiste et une communauté linguistique assez importante ne sont pas des garanties suffisantes pour assurer la parution d'un journal socialiste: le quotidien viennois *Arbeiter Zeitung* a dû se transformer pour tenter de conserver des lecteurs et si possible en conquérir de nouveaux. Le journal paraît maintenant sous le titre *Neue AZ*.

Supermarché équitable

Dans le dernier numéro de «Partenaires», la revue d'Helvetas, association suisse de coopération au développement (adresse utile: case 522, 1001 Lausanne), un dossier à l'appui de la pétition en faveur d'un commerce équitable avec le tiers monde lancée par les principales organisations d'aide au développement.

Depuis plusieurs années des groupes de militants, des paroisses, des mouvements caritatifs et surtout «Magasins du Monde» distribuent des produits du tiers monde dont une part importante du prix de vente revient aux producteurs. Ces actions sont importantes parce qu'elles ont permis d'illustrer concrètement ce que pourraient être nos rapports économiques avec le tiers monde: des rapports qui, tout en satisfaisant nos besoins de consommateurs, favorisent le développement et l'autonomie des producteurs.

Néanmoins ces actions restent une goutte d'eau dans l'océan des échanges commerciaux et touchent surtout les convaincus. Il faudrait trouver les produits du tiers monde (socialement et écologiquement garantis) dans le commerce, à l'épicerie du quartier comme dans les grandes surfaces. On s'étonne par exemple que Coop Suisse n'offre pas de tels produits sur ses rayons, alors que par ailleurs elle a fait appel à ses sociétaires pour financer une campagne sanitaire au Burkina Fasso. La meilleure aide aux pays pauvres et à leurs populations, n'est-ce pas d'abord d'établir des rapports commerciaux équitables avec eux? Les campagnes ponctuelles suscitent beaucoup d'émotion dans le public et servent plus de publicité à ceux qui les entreprennent qu'elles ne représentent de solution à long terme pour les destinataires.